

CERTIFICATS CANADIENS D' ACTIONS ÉTRANGÈRES

Achetez des actions mondiales en dollars canadiens



Une approche plus canadienne

Les investisseurs canadiens qui veulent diversifier leurs placements sur le plan géographique doivent composer avec les frais applicables aux opérations de change pour acheter des actions dans une autre devise et le risque de taux de change associé à la détention d'actions négociées dans une autre devise. Les certificats canadiens d'actions étrangères (CCAÉ) sont un produit de placement qui remédie à ces problèmes en réduisant les barrières et les coûts associés aux placements mondiaux, ce qui permet aux investisseurs canadiens d'accéder facilement aux marchés mondiaux.

-  Exposition aux actions américaines et européennes en dollars canadiens
-  Accès plus abordable aux grandes sociétés du monde, en dollars canadiens
-  Achat ou vente comme des actions ordinaires ou des FNB
-  Élimination de la nécessité de convertir des dollars canadiens en devises
-  Protection contre les fluctuations des taux de change
-  Faibles frais applicables aux opérations de change

Il existe une sélection diversifiée de CCAÉ à négocier, qu'on peut trouver sur la page Répertoire CCAÉ du [site Web des CCAÉ](#). Vous pouvez investir dans des sociétés reconnaissables comme Amazon, Berkshire Hathaway, Google, Nvidia et plus encore.

Principales caractéristiques des CCAÉ

Opérations en dollars canadiens

Chaque CCAÉ se négocie sur une bourse canadienne, en dollars canadiens. Cela signifie que les investisseurs canadiens n'ont pas besoin de convertir leurs dollars canadiens en devises pour investir dans des sociétés américaines et européennes.

Cours de négociation plus bas

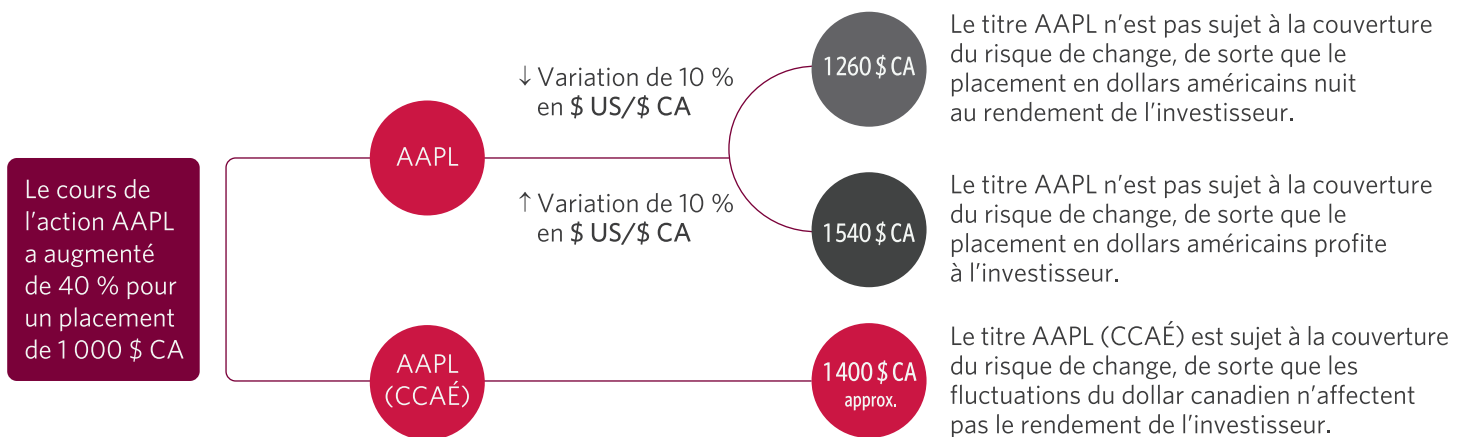
Chaque CCAÉ est équivalent à la détention d'un nombre fractionnaire d'actions d'une entreprise mondiale. Le nombre précis d'actions que représente chaque CCAÉ est appelé « ratio du CCAÉ ». Par exemple, si le ratio du CCAÉ est de 0,20, cela signifie qu'un investisseur doit acheter 5 CCAÉ pour obtenir l'exposition proportionnelle à une action sous-jacente. Lorsque les CCAÉ sont initialement cotés sur une bourse, le prix par CCAÉ est fixé à environ 20 \$ CA. En comparaison, les actions de bon nombre des plus grandes sociétés du monde se négocient à des prix nettement plus élevés. Cela signifie que les CCAÉ rendent les placements dans ces sociétés plus accessibles à l'investisseur moyen.

Offre une protection contre les fluctuations des taux de change

Lorsque les investisseurs canadiens achètent directement des actions étrangères, ils sont exposés non seulement aux variations du cours de l'action, mais aussi à la volatilité de la devise. Les CCAÉ sont assortis d'une couverture nominale du risque de change intégrée. Le ratio du CCAÉ est rajusté quotidiennement en fonction de la couverture nominale du risque de change. Par exemple, pour les CCAÉ représentant des intérêts dans des actions américaines, si la valeur du dollar canadien augmente par rapport au dollar américain, la couverture notionnelle protège l'investisseur dans le CCAÉ et le ratio de chaque CCAÉ est rajusté pour représenter un plus grand nombre d'actions sous-jacentes pour chaque CCAÉ. À l'inverse, si la valeur du dollar canadien diminue par rapport au dollar américain, le ratio de chaque CCAÉ est rajusté pour représenter un plus petit nombre d'actions sous-jacentes.

Le diagramme ci-dessous illustre le fonctionnement de la couverture nominale du risque de change. Dans cet exemple, les rendements hypothétiques en dollars canadiens d'un investisseur canadien qui achète des actions d'Apple Inc. (AAPL) en dollars américains sont comparés aux rendements de l'achat de CCAÉ d'Apple (AAPL [CAAÉ]) en dollars canadiens. Avec les CCAÉ, les variations du taux de change n'ont pas d'incidence sur les rendements en dollars canadiens en raison de la couverture nominale du risque de change (toutefois, certains écarts de suivi peuvent survenir en raison de l'écart intégré au taux de change à terme nominal utilisé pour fournir la couverture, ainsi que de la différence entre les taux d'intérêt à court terme du pays étranger et du Canada).

Au lieu de tenir compte des rendements des actions et des variations du taux de change \$ US/\$ CA, les investisseurs peuvent se concentrer sur le rendement des actions.



Vais-je recevoir des dividendes?

Tous les dividendes versés sur les actions de référence sous-jacentes aux CCAÉ seront transmis aux investisseurs dans les CCAÉ en dollars canadiens, qui peuvent être assujettis à une retenue de la même manière que si les actions sous-jacentes étaient détenues directement par l'investisseur. Vous pouvez consulter la discussion ci-dessous concernant les incidences fiscales.

Ai-je un droit de vote?

Les investisseurs dans les CCAÉ pourront indiquer comment exercer leur droit de vote sur les actions sous-jacentes en donnant des instructions à la Banque CIBC par l'intermédiaire du portail de vote en ligne de la Banque CIBC, à l'adresse cdr.cibc.com. La Banque CIBC, à titre de dépositaire, votera ensuite sur les actions sous-jacentes conformément aux instructions fournies par l'investisseur, dans la mesure du possible et dans la mesure du raisonnable sur le plan commercial. Le nombre d'actions sur lesquelles chaque investisseur peut voter dépend du nombre de CCAÉ qu'il détient et du nombre d'actions que chaque CCAÉ représente (c.-à-d. en fonction du ratio du CCAÉ).

Est-il facile d'acheter et de vendre des CCAÉ?

Chaque série de CCAÉ est cotée à une bourse canadienne, et les CCAÉ peuvent être négociés comme les autres actions et les FNB.

La liquidité d'une action ordinaire d'une société est déterminée par son volume de négociation quotidien moyen à la bourse. En général, la liquidité se définit par la capacité d'acheter ou de vendre un actif facilement et à un prix raisonnable. Dans le cas des CCAÉ, au lieu de simplement examiner le volume d'opérations moyen au quotidien pour déterminer la liquidité, il est important de tenir compte du volume de négociation du titre sous-jacent de la société. Cela est similaire à la négociation des fonds négociés en bourse (FNB). Afin de procurer une liquidité sur le marché, les CCAÉ représenteront des actions mondiales très liquides qui se négocient sur les principales bourses. Pour les CCAÉ mondiaux qui suivent des sociétés à l'extérieur de l'Amérique du Nord, la liquidité devrait être la plus élevée lorsque les heures d'ouverture des marchés étrangers chevauchent les heures d'ouverture des marchés canadiens. En général, l'écart des cours acheteur et vendeur pour les CCAÉ mondiaux qui suivent les sociétés européennes sera le plus faible entre 9 h 30 et 11 h 30 (heure de l'Est).

Les pratiques exemplaires à l'achat et à la vente des CCAÉ sont similaires à celles des FNB. En particulier, les investisseurs peuvent envisager de passer un ordre à cours limité, qui précise le prix auquel ils sont prêts à acheter ou à vendre les CCAÉ, mais les investisseurs ont aussi la possibilité de passer des ordres au mieux pour acheter ou vendre des CCAÉ. Les ordres au mieux sont exécutés dès que possible au cours actuel négocié à la Bourse canadienne.

Y a-t-il des frais?

Bien que les CCAÉ ne comprennent pas de frais de gestion courants, la Banque CIBC tire un revenu de la couverture nominale du risque de change. Le taux de change à terme utilisé pour la couverture nominale du risque de change aura en moyenne un écart inférieur à 0,60 % par année. Ce taux de change à terme est affiché quotidiennement dans le répertoire sur le [site relatif aux CCAÉ](#).

Quelles sont les répercussions fiscales?

Chaque investisseur doit tenir compte des conseils fiscaux qui s'appliquent à sa propre situation, et la Banque CIBC n'offre pas de conseils fiscaux. Les incidences fiscales canadiennes de la possession de CCAÉ devraient être les mêmes que si l'investisseur détenait directement le titre sous-jacent. Les impôts peuvent être prélevés par le gouvernement local ou national, ou les autorités fiscales locales de la société du CCAÉ. Par exemple, pour un titre sous-jacent émis à l'extérieur des États-Unis, l'investisseur peut être assujetti à des retenues d'impôt américaines. À cette fin, l'investisseur doit remettre à son courtier un formulaire W-8 applicable de l'Internal Revenue Service des États-Unis (c.-à-d. le formulaire W-8BEN pour les particuliers, W8BEN-E pour les entités, etc.).

Aucune personne des États-Unis au sens défini au paragraphe 7701(a)(30) de l'Internal Revenue Code des États-Unis (une « personne des États-Unis ») ne peut être un porteur de CCAÉ d'une série quelconque ou conclure une opération visant l'achat ou l'acquisition de CCAÉ d'une série quelconque.

Les CCAÉ sont des placements admissibles que l'on peut détenir dans des CELI, des REER, des FERR, des REEE, des RPDB ou des REEI.

À propos de Marchés des capitaux CIBC

L'équipe de Marchés des capitaux CIBC collabore avec des organisations nationales et internationales à la recherche d'une relation bancaire qui combine une connaissance approfondie du secteur et des compétences exhaustives liées aux marchés financiers, aux services financiers aux entreprises et aux services bancaires d'investissement pour répondre à leurs besoins les plus pressants. Nous nous efforçons d'établir des relations solides et approfondies avec nos clients afin de comprendre les exigences de leur entreprise et d'offrir des solutions appropriées de premier ordre.

cibccm.com

Marchés des capitaux CIBC est une marque de commerce sous laquelle la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la « Banque CIBC »), ses filiales et ses sociétés affiliées (qui comprennent notamment Marchés mondiaux CIBC inc., CIBC World Markets Corp. et CIBC World Markets Limited) proposent des produits et des services à nos clients partout dans le monde. Parmi les services offerts par la Banque Canadienne Impériale de Commerce, mentionnons les services de financement d'entreprises, les opérations de change, les instruments du marché monétaire, les billets structurés, les produits à taux d'intérêt et les produits dérivés hors cote. La Banque Canadienne Impériale de Commerce est inscrite temporairement à titre d'opérateur de swap auprès de la Commodity Futures Trading Commission (CFTC) et de la National Futures Association (NFA). Les mentions juridiques de la Banque CIBC liées aux règles de conduite commerciale externes se trouvent à l'adresse cibccm.com/doddfrank. La Déclaration concernant les opérations de change de la Banque CIBC qui traite des principes énoncés dans le code mondial des marchés des changes peut être lue sur le site cibccm.com/fxdisclosure. D'autres produits et services, comme des options sur actions négociées en bourse et sur actions, des titres à revenu fixe et l'exécution de contrats à terme sur des titres canadiens, sont offerts par les filiales détenues directement ou indirectement par la Banque CIBC tel qu'il est indiqué ci-dessous. Aux États-Unis, Marchés des capitaux CIBC offre également des services de banque d'investissement sous la marque de commerce CIBC Cleary Gull.

Les titres et autres produits offerts ou vendus par Marchés des capitaux CIBC sont exposés à des risques de placement, dont la possibilité de perdre le capital investi. Chaque filiale ou société affiliée de la Banque CIBC est entièrement responsable de ses propres obligations contractuelles et engagements. À moins d'une indication contraire écrite, les produits et services de Marchés des capitaux CIBC ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada, par la Federal Deposit Insurance Corporation ou par un autre organisme d'assurance-dépôts semblable et ne sont ni garantis ni approuvés par une banque quelconque.

Marchés mondiaux CIBC inc. est membre du Fonds canadien de protection des épargnants et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières. Aux États-Unis, CIBC World Markets Corp. est membre de la Financial Industry Regulatory Authority et du Securities Investor Protection Fund. CIBC Bank USA est régie par l'Illinois Department of Financial and Professional Regulation et est membre de la Federal Deposit Insurance Corporation. CIBC World Markets Limited est autorisée par la Prudential Regulation Authority et réglementée par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority. Le centre bancaire de Londres de la Banque Canadienne Impériale de Commerce est autorisé par la Prudential Regulation Authority et réglementé par la Financial Conduct Authority et, de façon limitée, par la Prudential Regulation Authority. CIBC Capital Markets (Europe) S.A. (RCS Luxembourg ; B236326) est autorisée par la Banque centrale européenne (la « BCE ») et supervisée par la Luxembourg Financial Supervisory Authority

(Commission de surveillance du secteur financier) sous la supervision de la BCE. Le centre bancaire de Sydney de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (ABN : 33 608 235 847) est un centre bancaire étranger autorisé et réglementé par l'Australian Prudential Regulation Authority (APRA). CIBC Australia Ltd (AFSL no : 240603) est réglementée par l'Australian Securities and Investments Commission (« ASIC »). CIBC World Markets (Japan) Inc. est membre de la Japanese Securities Dealer Association. Le centre bancaire de Hong Kong de la Banque Canadienne Impériale de Commerce est une institution inscrite en vertu de la Securities and Futures Ordinance (Cap 571) et une société étrangère à responsabilité limitée inscrite auprès du bureau d'enregistrement de Hong Kong. Le centre bancaire de Singapour de la Banque Canadienne Impériale de Commerce est une banque de gros autorisée et réglementée par la Monetary Authority of Singapore.

^{MD} Le logo CIBC et « Marchés des capitaux CIBC » sont des marques déposées de la Banque CIBC, utilisées sous licence. Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leur titulaire de marque respectif.